



*L'environnement
que je choisis...*

FRONTENAC

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Bruno Turmel, Directeur Général et Greffier-Trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Le rapport financier de la Municipalité de Frontenac et le rapport du vérificateur pour l'année 2023 seront déposés au conseil de la Municipalité de Frontenac lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **7 mai 2024 à 19h30**.

DONNÉ au 2430 rue St-Jean, Frontenac, ce vingt-deuxième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-quatre.

Bruno Turmel,
Directeur Général et
Greffier-Trésorier